



Mairie de Cuisery
Place d'Armes
71290 CUISERY

Tel : 03 85 40 11 76

Email : mairie-cuisery@wanadoo.fr

Cuisery, le 23 juillet 2025

PROCES-VERBAL

Réunion du conseil municipal du 22 Juillet 2025

Présents : Mmes CAZIER Isabelle - CHALOT Jany - LACROIX-MFOUARA Béatrice - PIRAT Isabelle - POUX Patricia - PRABEL Marie-Line - SERGENT Nathalie
MM. ANDRE Daniel - BERTHET Daniel - BOILLET Stéphane - PINDADO Nicolas - VASSAUX Jean-Jacques – VIALET Eric - VION Pierre

Absents excusés : BAUDIN Clément (a donné pouvoir à BERTHET Daniel) - MARICHY Jean-Paul (a donné pouvoir à VION Pierre) – MASSKOURI Kaltoume (a donné pouvoir à SERGENT Nathalie)

Secrétaire de séance : **BERTHET Daniel**

Madame le Maire ouvre la séance à 20h00, après constat du quorum.

Ajout d'un point à l'ordre du jour :

Madame le Maire sollicite le Conseil Municipal pour l'ajout d'un point à l'ordre du jour :

- Bitumage d'une entrée de cour Route de Pont de Vaux

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la modification de l'ordre du jour.

Approbation du procès-verbal de la séance du 20 juin 2025 :

Madame le Maire constate qu'il n'y a aucune question, ni remarque.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le Procès-Verbal du Conseil Municipal du 20 juin 2025.

Conformément à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme le Maire rend compte des décisions prises par délégation :

- 4 déclarations d'intention d'aliéner sans suite (68 Rue du Pavé, 152 Chemin du Meix, 209 Rue des Chardonnerets, 94 Route de la Fontenelle)
- Redevance d'occupation du domaine public : camping 1^{ère} partie
- Remboursement mise à disposition des installations sportives : Collège les Dîmes
- Divers commandes et devis : mobilier école maternelle, remplacement de fenêtres à l'école maternelle, réparation jeu parc Arquebuse, installation borne électrique supplémentaire pour le marché.

FINANCES

Mise à jour des durées d'amortissement – Rapporteur Mme PRABEL

Madame l'adjointe au Maire informe le Conseil que le Trésorier nous demande d'intégrer à notre dotation annuelle aux amortissements les aides aux particuliers pour l'opération « rénovation de façades ». Il est proposé au Conseil de définir une durée d'amortissement de 10 ans.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'amortir sur une durée de dix années les subventions versées aux particuliers pour l'opération « rénovation de façades ».

Décision budgétaire modificative n°2 – Rapporteur Mme PRABEL

Un ajustement est demandé par le Trésorier sur notre budget afin de valider les amortissements suite à l'intégration des aides pour l'opération « rénovation de façades ». Le budget primitif prévoyait 32 000 €uros. Il est proposé au conseil de porter cette dotation à la somme de 36 000 €uros.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'ajuster le budget communal.

Demande de subvention au titre du FIPD (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance) – Rapporteur Mme PRABEL

Madame l'adjointe au Maire rappelle que le Conseil a précédemment validé la mise à jour de notre système d'exploitation de vidéosurveillance qui était devenu obsolète. Le Département a lancé un appel à projets visant à soutenir et promouvoir le financement d'actions de prévention de la délinquance.

Il est proposé au Conseil de valider le dépôt d'une demande de subvention.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de déposer une demande de subvention au titre du FIDP.

Procédure collective – Rapporteur Mme PRABEL

Dans le cadre d'une procédure collective d'effacement de dettes ordonnée par le Tribunal de Commerce, le Trésorier nous demande de procéder à l'effacement d'une dette de 200 €uros correspondant à un droit de stationnement facturé en 2022. Il est proposé au Conseil de valider cette opération par l'inscription au budget communal d'une perte.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'inscrire cette perte au compte 6542 (créance éteinte).

Bitumage d'une entrée de cour – Rapporteur M. VASSAUX

Monsieur l'adjoint au Maire expose que, lors des travaux d'aménagement de la Route de Pont de Vaux, une entrée de cour n'a pas été bitumée. Il est proposé au Conseil de valider un devis pour réaliser ces travaux afin de profiter de la présence d'une entreprise réalisant actuellement des travaux dans le même secteur pour minimiser le coût.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de procéder à ces travaux.

PERSONNEL

Création d'un poste d'adjoint technique - Rapporteur : M. VASSAUX

Un agent des services techniques est employé en qualité de contractuel depuis mars 2024. Face à l'augmentation des travaux à assurer sur la commune, et cet agent ayant donné pleinement satisfaction, il est proposé au conseil d'intégrer cet agent en qualité de fonctionnaire stagiaire pour une durée d'un an à compter du 5 septembre 2025 sur le grade d'adjoint technique.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de créer un poste d'adjoint technique stagiaire.

URBANISME

Intégration d'une parcelle dans le domaine public communal - Rapporteur : Mme LACROIX MFOUARA

Suite à une récente acquisition par la commune d'une parcelle de terrain située Route de Simandre et cadastrée AE 231, il est nécessaire d'intégrer cette dernière dans le domaine public communal en raison de la présence des réseaux d'eau et d'assainissement.

Il est proposé au Conseil de valider cette intégration.

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte le passage de la parcelle AE 231 dans le domaine public communal.

Mise en place du PDA (Périmètre Délimité aux Abords) aux monuments historiques – Rapporteur Mme LACROIX MFOUARA

Madame le Maire expose que la commune dispose de quatre monuments historiques pour lesquels un périmètre impose la consultation de l'Architecte des Bâtiments de France. Ce périmètre a été redéfini pour une mise à jour du PLUi.

Il est proposé au Conseil de valider le nouveau périmètre présenté.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le périmètre délimité aux abords des quatre monuments historiques.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Tirage au sort des jurys d'assises pour l'année 2026
- Point sur la cérémonie du 24 août
- Point sur le forum des associations du 06/09
- Reprogrammation des feux d'artifices : le conseil décide ne pas reprogrammer les feux d'artifices pour l'année 2025
- Le comité des fêtes remet un don de 120 € au CCAS suite à la fête de la Seille.
- La borne électrique du champ de foire sera remplacée prochainement suite à un changement de fournisseur.
- Questions des conseillers : un point est fait sur la procédure en cours pour le groupe scolaire ainsi que sur la vente des terrains du nouveau lotissement. Une demande est également faite pour la pose de panneaux aux 4 entrées de la commune pour le Jumelage.

Dates du prochain Conseil : vendredi 19 Septembre 2025 à 20 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme le Maire clôture la séance à 22h00.

Le Secrétaire,
Daniel BERTHET

Le Maire,
Béatrice LACROIX-MFOUARA